



## SPECIAL TRAVAUX



### Travaux eau potable route de Mulhouse



#### INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU A L'ENSEMBLE DES HABITANTS

Communauté de Communes  
**Sundgau**

La Communauté de Communes SUNDGAU (CCS) est compétente en matière d'eau potable et elle réalisera dans votre commune des travaux dans le cadre du renouvellement des réseaux.

Il s'agira de poser en renouvellement une canalisation d'eau potable neuve avec la reprise en continu des rues qui s'y raccordent mais aussi des branchements particuliers jusqu'en limite de propriété.

Les travaux débuteront dans votre commune à partir du 18 juillet 2022, par le bas de la Grand'rue, pour se terminer au mois de novembre 2022, direction Illfurth. Ils seront réalisés par l'entreprise LINGENHELD.

Les travaux auront lieu dans les lieux indiqués sur le plan ci-dessous : route de Mulhouse à Tagolsheim.

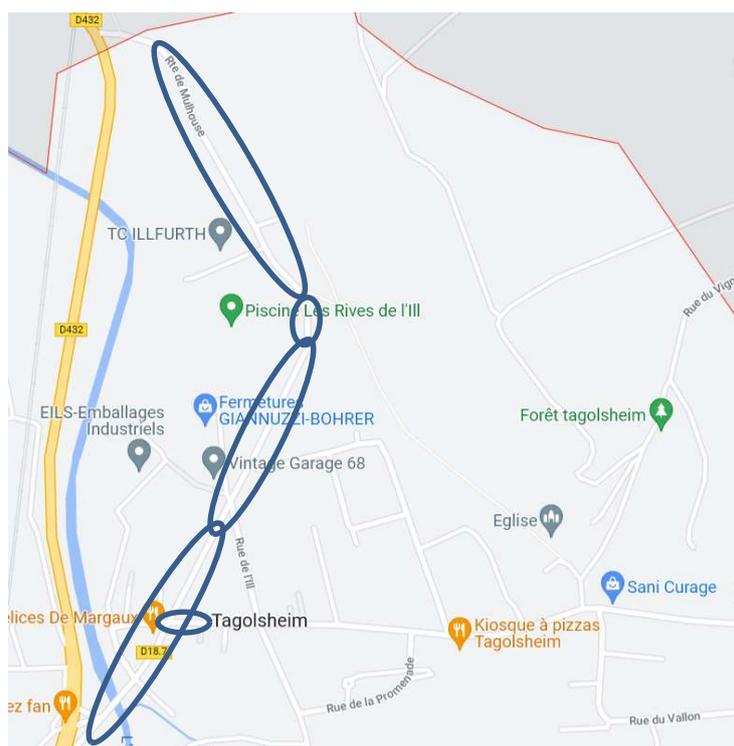
Pendant les travaux :

- La collecte de déchets continuera selon le planning avec des accès de part et d'autre.
- Chaque soir, les accès seront rendus possibles pour les secours en cas de besoin.
- Si vous êtes dans une rue qui donne sur la route de Mulhouse, lorsque l'entreprise traversera le carrefour le passage et la circulation des véhicules seront peut-être limités.

**La circulation au sein de la commune ou au niveau de certains accès sera peut-être compliquée pendant la phase de chantier.**

**Des adaptations locales seront nécessaires, en effet la rue sera barrée par phasage. La circulation devra se faire avec des accès par chacun des côtés en fonction des balisages.**

**Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les éventuels désagréments causés, mais rendus nécessaires à l'avancement des projets d'eau potable en collaboration avec les communes concernées.**



Le service eau potable reste à votre disposition : [canalisations@cc-sundgau.fr](mailto:canalisations@cc-sundgau.fr) ou 03-89-08-47-57.

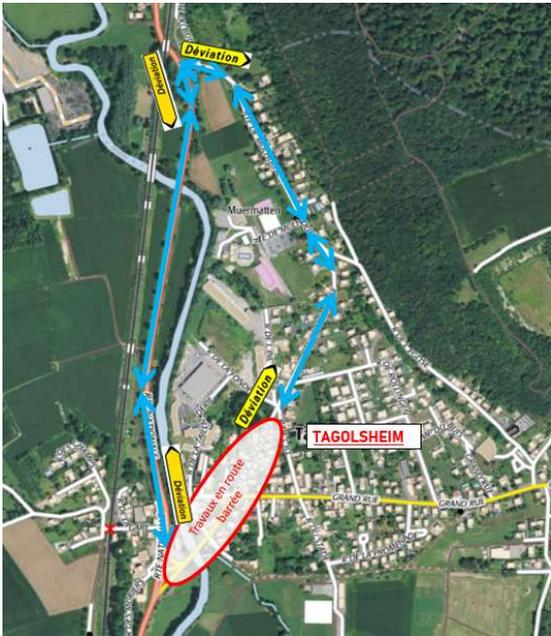
### Déviation

La Communauté de communes a élaboré un itinéraire de déviation lors de chaque phase de chantier. La circulation sera déviée vers la route Nationale (RD 432) afin de laisser un accès plus aisé aux riverains.

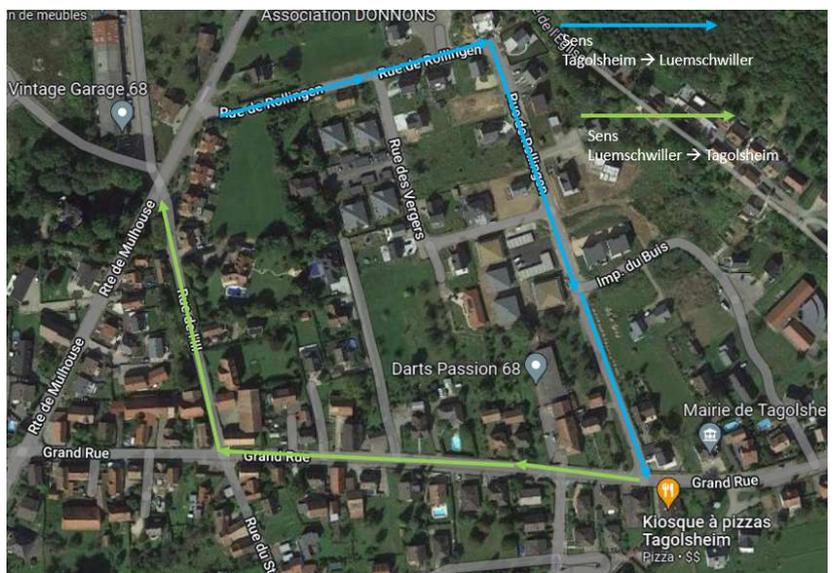
Les plans se trouvent à l'intérieur de ce numéro spécial.

A noter qu'il s'agit de déviations prévisionnelles, selon les aléas du chantier, ces informations sont susceptibles d'évoluer.

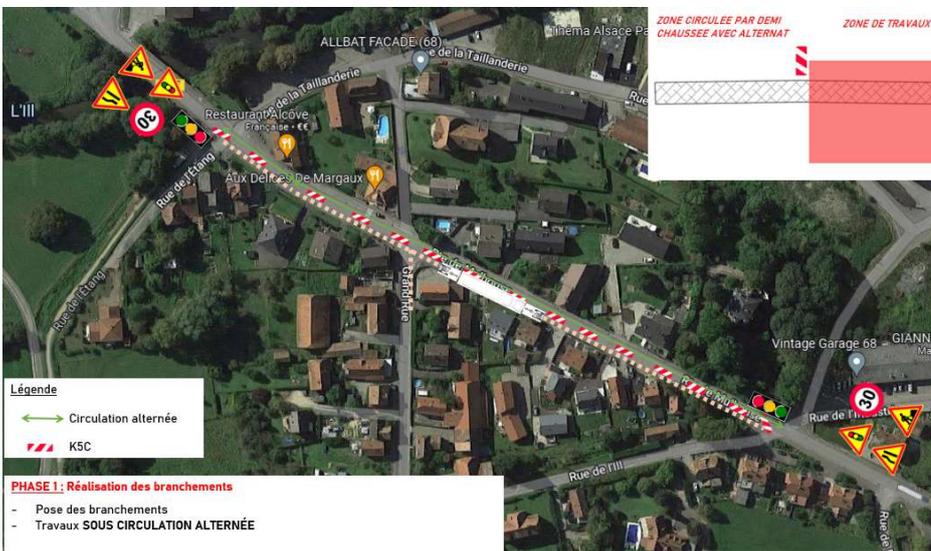
# Déviation phase 1



Déviation via la route Nationale

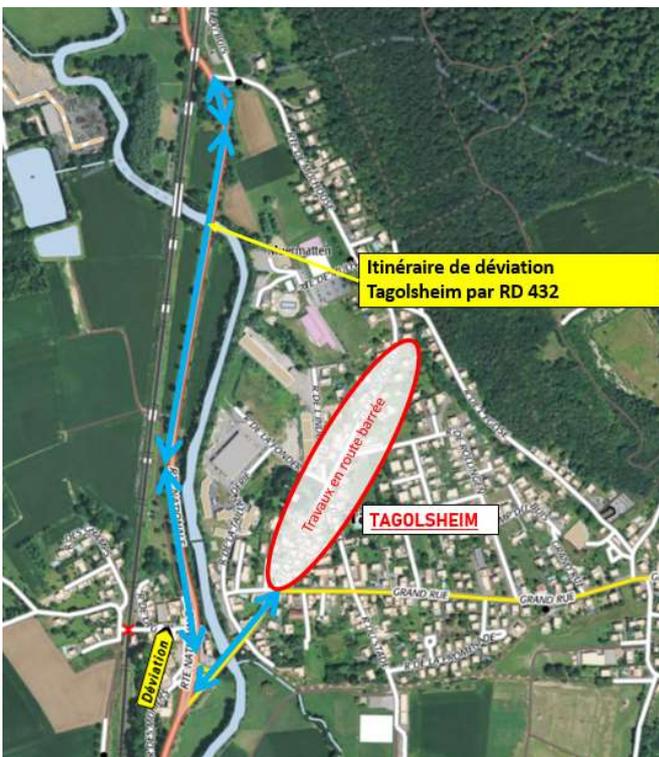


Déviation via la rue de Rollingen, Grand'rue et rue de l'III



La circulation sera possible, uniquement pour les riverains par alternat.

## Déviation phase 2



## Déviation phase 3



# Réaménagement de la Grand'rue

Nous souhaitons vous informer des prochains phasages pour la poursuite des travaux.



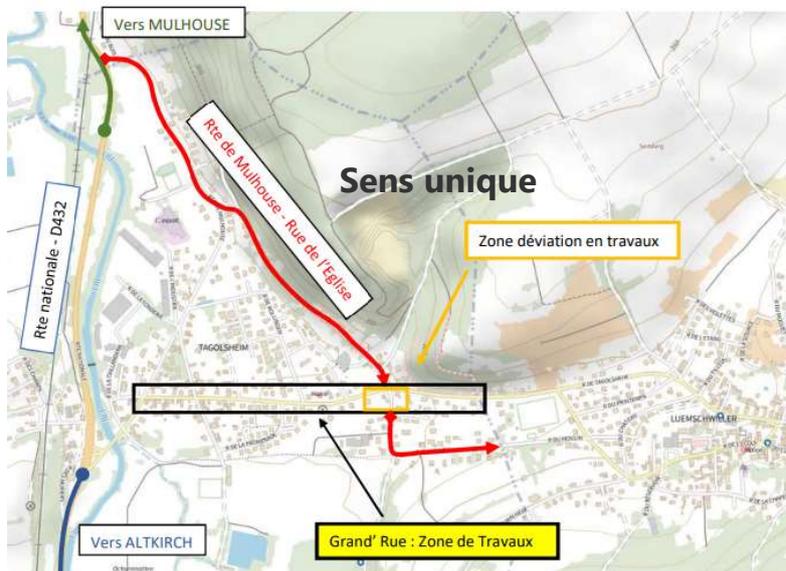
## Phase 1 : du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2022

Lors de cette semaine, le chantier passera par les phases suivantes : rabotage et nettoyage avec une balayeuse, mise à niveau des émergences, reprofilage, pose de l'enrobé.

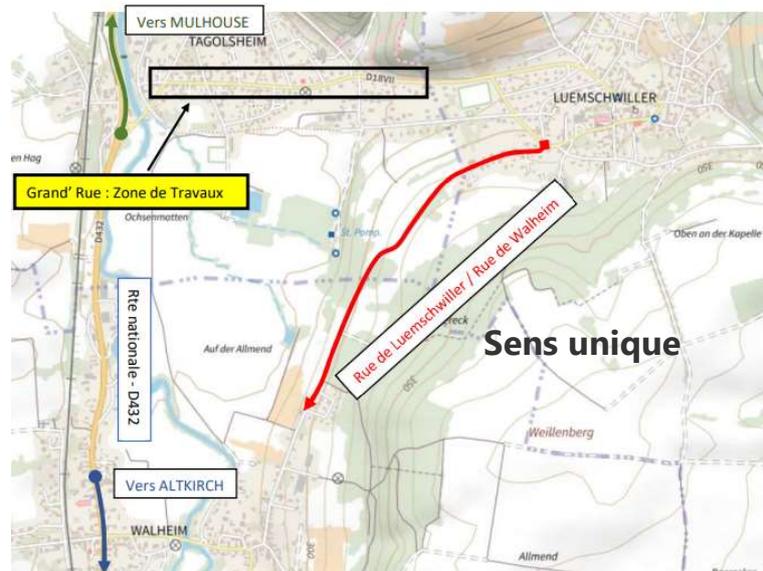
**Durant cette semaine,**

- une déviation sera mise en place pour l'accès à Luemswiller et au haut de la Grand'rue (voir détails ci-dessous).
- La circulation sera fortement restreinte (voir détails page suivante).
- Poids lourds et transports en commun seront interdits dans les rues concernées par le chantier et les rues de déviation. Merci de prendre vos dispositions et de décaler d'éventuelles livraisons.
- Le ramassage des ordures ménagères aura bien lieu, mais selon la zone concernée, les poubelles seront à apporter en bout de chantier.
- Les arrêts de bus de la ligne 851 sont supprimés, jusqu'au 4 août inclus. L'arrêt de bus le plus proche sera route Nationale (du côté du restaurant Chez FAN et du côté de la boulangerie BISCOTTE).

### Zoom sur la déviation pour l'accès à Luemswiller



Pour **accéder** à LUEMSCHWILLER, de la route de Mulhouse, prendre la rue de l'Eglise (**en sens unique**), puis au croisement de la Grand'rue emprunter la rue du Vallon.



Pour la **sortie** de Luemswiller, prendre l'itinéraire cyclable rue de Walheim direction WALHEIM (**circulation en sens unique**).

## Phase 2 : du mardi 2 août au jeudi 4 août 2022

Lors de cette semaine, le chantier passera par les phases suivantes : rabotage et nettoyage avec une balayeuse, mise en œuvre de l'enrobé (chaussée et trottoirs).

**Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la météo ou de contraintes techniques non connus à ce jour.**

# Prévision des travaux

## Partie haute vers Luemswiller



### Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet

Stationnement interdit durant toute la semaine

Pose de l'enrobé jeudi 21 juillet

Chaussée réouverte et praticable à compter du vendredi 22 juillet 8h

Collecte des ordures ménagères en bout de chantier (vers Luemswiller ou vers rue du Vallon / rue de l'Eglise)

**Les riverains ne pourront stationner dans leurs propriétés pendant la semaine.**

## Ensemble de la Grand' rue

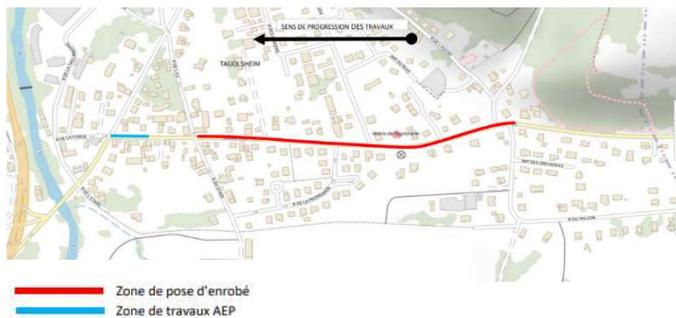


### Du lundi 18 juillet au jeudi 21 juillet

Stationnement non possible de 8h à 18h

Chaussée réouverte et praticable à partir de 18h, **sauf pour les riverains angle rue du Vallon jusqu'à LUEMSCHWILLER**

## De l'intersection rue de l'III / rue du Stade jusqu'à la rue du Vallon



### Vendredi 22 juillet

Stationnement interdit à partir de 8h

Pose de l'enrobé

Chaussée réouverte et praticable à compter du samedi 23 juillet 8h

**Les riverains ne pourront stationner dans leurs propriétés pendant 24h.**

## De l'intersection rue de l'III / rue du Stade jusqu'à la route de Mulhouse



### Mardi 2 août, mercredi 3 août

Stationnement non possible de 8h à 18h

Chaussée réouverte et praticable à partir de 18h



### Jeudi 4 août

Stationnement interdit à partir de 8h

Pose de l'enrobé

Chaussée réouverte et praticable à compter du vendredi 5 août 8h

Collecte des ordures ménagères en bout de chantier (vers route de Mulhouse ou vers rue de l'III, rue du Stade)

**Les riverains ne pourront stationner dans leurs propriétés pendant 24h.**

**Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre compréhension et votre civisme. Il en va de l'intérêt général.**